

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 septembre 2020

## PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 475

présenté par

Mme Rabault, Mme Manin, M. Juanico, Mme Tolmont, Mme Victory, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Jean-Louis Bricout, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Jourdan, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, M. Naillet, Mme Pau-Langevin, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

I. – Rédiger ainsi les cinq premières colonnes de la dernière ligne du tableau de l’alinéa 148 :

«

2021	2022	2023	2024	2025
3700	7850	11000	14650	17150

».

II. – En conséquence, après l’alinéa 176, insérer l’alinéa suivant :

« Ainsi, la charge annuelle d’enseignement des enseignants-chercheurs est réduite d’un quart. Pour les maîtres de conférence, elle est abaissée à 96 heures de cours et 144 heures de travaux dirigés. La différence est compensée par le recrutement d’un quart d’enseignants chercheurs en plus d’ici 2025. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à réduire d’un quart la charge annuelle d’enseignement des enseignants-chercheurs.

Alors que l'enseignement supérieur et la recherche sont indissociablement liés, la question de leur articulation n'est pas abordée dans ce projet de loi.

Pourtant, les chercheurs en France sont trop souvent pris par leur charge d'enseignement et accaparés par des fonctions de gestion administrative. Rapportés au nombre d'étudiants en France, ils sont bien moins nombreux que leurs homologues de l'OCDE : ils sont 15,5 %, contre 20 % en Belgique par exemple.

Il est donc nécessaire de leur dégager du temps pour la recherche, tout en leur permettant de continuer à diffuser leurs savoirs. C'est l'objet de cet amendement.

Cette mesure est compensée par le recrutement d'un quart d'enseignants chercheurs supplémentaires d'ici 2025, soit 9.000 maîtres de conférences et 5.000 professeurs des universités supplémentaires.